

« Le Mercotur n'est pas le problème de l'agriculture française »

INTERVIEW. Pour l'ex-patron du Commerce extérieur de l'Union Jean-Luc Demarty, l'accord commercial est un bouc émissaire qui masque les vrais problèmes de l'agriculture française.



Propos recueillis par [Géraldine Woessner](#)

Publié le 18/11/2024 à 07h00

L'accord [entre l'Union européenne et le Mercotur](#) cristallise toutes les tensions du monde agricole. Présenté comme une menace mortelle pour l'agriculture française, il est devenu le symbole [de la contestation](#). Mais cette focalisation ne masque-t-elle pas des problèmes beaucoup plus profonds ? Jean-Luc Demarty, qui a passé vingt ans à la tête des directions générales de l'agriculture puis du commerce extérieur de la Commission européenne, où il a négocié les principaux accords commerciaux multilatéraux et bilatéraux de l'Union, livre une analyse au scalpel. Pour cet ancien conseiller de Jacques Delors, qui a supervisé la négociation du Mercotur jusqu'à sa conclusion provisoire en 2019, l'accord est un faux problème qui masque les vraies difficultés structurelles de l'agriculture française, que personne ne s'attelle à résoudre. Or l'agriculture française s'effondre... Et le temps est compté. Entretien.

Le Point : L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercotur cristallise toutes les tensions. Les agriculteurs français y voient une menace majeure. Qu'en pensez-vous ?

Jean-Luc Demarty : C'est une forme d'auto-intoxication. Quand on parle du Mercotur, on ne parle que d'agriculture, mais en réalité, l'objectif n'est pas agricole. Il s'agit de pénétrer le cinquième ensemble économique du monde, où nous avons perdu beaucoup de positions face à la Chine. Notre part de marché est passée de 35 % à 17 % en vingt ans. Comme ce marché n'aura jamais d'accord de libre-échange, ni avec la Chine, ni avec les États-Unis, c'est une opportunité majeure pour l'Europe.

D'ailleurs, contrairement à ce qu'on entend souvent, l'impact sur l'agriculture européenne sera limité. À horizon 2032, le secteur agroalimentaire européen exporterait 900 millions d'euros de plus vers les pays du Mercotur et importerait pour 1,8 milliard de plus, soit un effet net de - 900 millions. C'est une goutte d'eau par rapport à notre excédent agroalimentaire de 70 milliards avec le reste du monde.

Certes, sur les produits agricoles uniquement, notre balance commerciale avec le Mercotur est déficitaire, de l'ordre de 15 milliards. Mais savez-vous à quoi correspondent ces importations ? C'est essentiellement du soja, dont nous avons absolument besoin et que nous importons déjà à droits faibles ou nuls. Nous ne pouvons pas le produire en Europe, car nous n'avons ni le climat ni les surfaces nécessaires.

Pour la France en particulier, c'est l'une des rares zones du monde avec laquelle nous avons un excédent commercial important : 4,5 milliards d'euros en biens et services. Donc, nous avons beaucoup à gagner. La difficulté, c'est que c'est effectivement la zone la plus compétitive du monde en agriculture pour certains produits sensibles comme le bœuf, la volaille et le sucre.

Comment l'accord protège-t-il ces secteurs sensibles ?

Nous avons très bien négocié. Pour les produits sensibles comme la viande bovine, la volaille et le sucre, nous avons accordé des contingents tarifaires qui représentent seulement 1 % de notre consommation intérieure. Au-delà, les droits de douane normaux s'appliquent et ils sont dissuasifs – pour le bœuf par exemple, c'est l'équivalent de 70-80 %.

Les Français vont vous dire : « Oui, mais ce 1 % global représente davantage pour nous. » C'est totalement faux. D'abord, il n'y a aucune raison que ces quantités se concentrent en France. Le bœuf brésilien de milieu de gamme va au nord de l'Europe, et le bœuf argentin de haut de gamme va dans la péninsule ibérique et en Italie. Un peu en France, mais c'est vraiment marginal. Nous avons d'ailleurs pris des précautions supplémentaires : dans les contingents tarifaires de viande bovine, nous imposons que la moitié soit du frais et l'autre du congelé, donc plus bas de gamme. La même chose a été faite pour la volaille. Et même à l'intérieur des contingents, nous appliquons un droit minimum de 7,5 %.

Qu'en est-il des normes sanitaires et environnementales ?

Contrairement à ce qu'on entend souvent, tous les produits qui entrent en Europe doivent respecter nos normes sanitaires et phytosanitaires. C'est une obligation absolue depuis 1987 pour les hormones utilisées pour l'engraissement, et cela s'applique aussi aux antibiotiques.

Il est vrai qu'il y a toujours des marges d'amélioration possibles sur les contrôles et la traçabilité des produits transformés, mais la Commission a envoyé des inspecteurs au Brésil récemment, et le rapport confirme que le système est globalement satisfaisant. Concernant les produits phytosanitaires non autorisés en Europe – soit parce qu'ils ne sont pas bons pour la santé, soit parce qu'ils n'ont pas d'intérêt hors zone tropicale –, l'OMC ne nous permet pas d'en interdire strictement l'utilisation dans les pays tiers. Nous nous concentrons donc sur les résidus en fixant des limites au niveau du seuil de détection, ce qui revient dans les faits à une interdiction.

Sur l'environnement, cet accord sera extraordinairement moderne. Pour la première fois, l'accord de Paris sur le climat devient une clause essentielle, ce qui signifie qu'on peut suspendre unilatéralement l'accord en cas de non-respect. Il y aura aussi un protocole ambitieux sur la déforestation.

Si ce n'est pas le Mercosur, quels sont les vrais problèmes de l'agriculture française ?

Le vrai problème est un problème majeur de compétitivité à l'intérieur de l'Europe, après 25 ans de politique agricole française lamentable. Je peux vous donner plusieurs exemples concrets.

D'abord, le coût du travail : les 35 heures ont eu un impact dramatique sur l'abattage, sur les fruits et légumes. C'est essentiel pour l'élevage.

Ensuite, notre réglementation va systématiquement au-delà des normes européennes. Prenez le plan Écophyto avec son objectif de - 50 % de produits phytosanitaires. Pourquoi 50 % ? C'est arbitraire. On devrait interdire les produits qui sont mauvais ou dangereux, point final.

Le troisième problème, c'est qu'on ne peut plus construire de bâtiments d'élevage. Chaque fois qu'un agriculteur veut le faire, il y a des recours sans fin des riverains. Regardez la production de volailles : la France était nettement excédentaire il y a dix ans, aujourd'hui sa production a baissé alors que la consommation a augmenté. C'est hallucinant !

Vous évoquez aussi la taille des exploitations...

Oui, on promeut des exploitations trop petites. En production laitière par exemple, on fait 550 000 kg de lait par exploitation en France. Les Danois sont à 2,4 millions, les Allemands à 660 000. Même les Allemands, qui étaient à la ramasse avant l'unification, nous ont dépassés.

Et on continue ! La région Bretagne favorise l'installation en polyculture sur 40 hectares, bien entendu en bio. Mais c'est une catastrophe annoncée. Ces jeunes vont se ruiner la santé et les finances sans gagner un kopeck. Il faut multiplier cette taille par trois pour que ce soit viable.

Comment expliquez-vous ces choix politiques ?

C'est le déni de réalité qui règne en maître en France, du commerce extérieur aux dépenses publiques en passant par l'agriculture. On a une espèce de vision romantique : le petit agriculteur, c'est sympa... Mais c'est n'importe quoi ! Il faut qu'ils gagnent leur vie, ces gens-là. Ce n'est pas possible sur 10, 20 ou 40 hectares, sauf en fruits et légumes ou en vin.

Quelles seraient les solutions ?

D'abord, le mantra ne doit plus être « verdissement, verdissement, verdissement » mais « compétitivité, compétitivité, compétitivité ».

Ensuite, il faut arrêter la surtransposition des règles européennes. Il faut revenir en arrière sur certaines mesures. Je sais qu'il n'y a peut-être pas de majorité pour ça, mais c'est ce qu'il faut faire.

Il faut aussi arrêter de favoriser les recours contre les agriculteurs. La déclaration de l'agriculture comme « intérêt public majeur » pourrait aider. Enfin, il faut revoir tout ce fatras de la loi Egalim. Le seul truc utile là-dedans, c'est l'obligation de contractualisation, et ils ont réussi à le rater en l'imposant au niveau individuel plutôt qu'au niveau collectif.

Que diriez-vous aux agriculteurs qui vont manifester ?

Je leur dirais : vous avez raison sur à peu près tout, sauf sur les accords de libre-échange. Vous vous trompez de combat. Ce n'est pas ça le problème. Au contraire, on prend soin de vous. Vous n'êtes jamais une variable d'ajustement dans les accords de libre-échange. Jamais.

Je travaille avec les organisations agricoles françaises depuis quarante ans. Chaque fois qu'on a réformé la PAC, elles ont prédit une catastrophe. Elles l'ont annoncée pour le Ceta avec le Canada, et l'excédent commercial agricole a triplé. Elles n'ont donc plus aucune crédibilité pour le dire aujourd'hui.

La preuve la plus flagrante : l'excédent commercial agroalimentaire de l'UE est passé de 10 milliards d'euros en 2008 à 70 milliards d'euros en 2023, période pendant laquelle on a beaucoup développé notre réseau d'accords commerciaux. S'il n'y avait qu'un argument à donner pour démontrer que l'agriculture européenne n'est pas une variable d'ajustement des accords de libre-échange mais qu'elle en profite au contraire, ce serait celui-là.

D'ailleurs, la France serait mieux inspirée de se montrer un peu plus ouverte sur le Mercosur et de concentrer ses efforts sur la limitation des importations ukrainiennes, qui sont un véritable sujet de préoccupation. La libéralisation avec l'Ukraine décidée l'an dernier a conduit à importer 800 000 tonnes de sucre, bien plus que les 180 000 tonnes prévues sur six ans avec le Mercosur. C'est là qu'est le vrai danger.